



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## **A l'âge de la retraite, 25% des plus pauvres sont déjà morts !**

### **Pas une minute de plus, droit à la retraite à 60 ans !**

Le journal Libération, avec un excellent graphique à l'appui, voir en pièce jointe, vient de remettre sur la table les résultats d'une enquête INSEE de 2018.

À l'âge légal de départ à la retraite, 62 ans, un quart des 5% les plus pauvres en France sont déjà morts, soit un taux de survie de 75%.

Selon l'INSEE lire [ICI](#), plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. Ainsi, parmi les 5% les plus aisés, l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 84,4 ans, contre 71,7 ans parmi les 5% les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart est plus faible : 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres. Des écarts qui se sont sans doute creusés avec l'épidémie de COVID 19. Aux alentours d'un niveau de vie de 1 000 euros par mois, 100 euros supplémentaires sont associés à 0,9 an d'espérance de vie en plus chez les hommes et 0,7 an chez les femmes, tandis que l'écart n'est plus que de 0,3 an et 0,2 an aux alentours d'un niveau de vie de 2 000 euros par mois.

Les personnes les plus aisées ont plus souvent un diplôme du supérieur, mais cela n'explique qu'en partie les écarts d'espérance de vie selon le niveau de vie. Avec ou sans diplôme, plus on est aisé, plus l'espérance de vie augmente.

Cette enquête donne toute sa légitimité aux revendications de hausse des salaires et des primes et de recrutements pour améliorer les conditions de travail. Elle légitime notre refus de toute augmentation du temps de travail (« Pas une minute de plus ») et d'une « réforme » allongeant encore l'âge du départ à la retraite ou augmentant la durée de cotisation nécessaire.

Alors que le système de pénalités en cas de carrière non complète (entre 42 et 43 ans de cotisation pour les prochains départs) contraint de nombreux.ses salarié.es à travailler bien au-delà des 62 ans, **cette enquête montre même la nécessité de réduire le temps de travail en permettant un départ effectif dès 60 ans...et pas d'en rester à un départ (souvent impossible) à 62 ans comme le déclare la candidate Anne Hidalgo !**